
REVELATION

DE

IGNACE THOMAS MARTIN.

DONNE' par un témoin de tout ce qui s'est passé à l'Hopital Royal de Charenton, où le dit Martin fut confiné depuis le 13 de Mars au 3 Avril, par ordre du Ministre de Police (*De Caze*) afin de découvrir s'il mettoit en pratique la déception ou s'il souffroit d'une aliénation d'esprit.

Ignace Thomas Martin, âgé de 38 ans, né à Gassarden, département d'Eure et Loire, y résident, exerçant la profession de Laboureur, marié, et père de quatre enfans, entra à l'Hopital Royal de Charenton, le 13 Mars, 1816, où il (avoit été envoyé par le ministre de Police comme malade, et sous un certificat du professeur Pinel, le déclarant sujet à une folie intermittente.

La réclusion dans l'Hopital, parut d'abord produire sur Martin, une impresion douloureuse, mais qui ne dura que peu de temps, car à la visite du soir, il parut résigné à son sort, sa physionomie, son discours, sa contenance ne montrant rien qui indiqua une maladie d'esprit. Il répondit avec beaucoup de présence d'esprit et de simplicité aux questions qui lui furent faites, quant à la cause et aux mesures adoptées à son égard, et le rapport qu'il se